

Contexte

Le syndicat DEPART (Syndicat D'Etude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Troyenne) est un syndicat mixte ayant pour objet l'élaboration, l'approbation, le suivi et l'évaluation, la mise en œuvre et la gestion dans le temps (modification, révision) d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Il mène des activités d'études, d'ingénierie, d'animation et de coordination relatives au SCoT ; produit des avis et conseils en aménagement, urbanisme et développement durable ; développe des réflexions et des échanges sur le territoire et avec les autres territoires.

Afin de mener à bien la mise en œuvre du SCoT des Territoires de l'Aube approuvé le 10 février 2020 et entré en vigueur le 29 juillet 2020, à l'échelle de 9 intercommunalités et de 352 communes, tout en préparant son évaluation et son évolution, le syndicat DEPART souhaite renforcer son équipe, sous le contrôle de la directrice, afin de disposer des compétences nécessaires pour faire face à la charge de travail.

Missions

Evaluation et évolution du SCoT

Les missions principales du poste seront de participer, en assistance et en accompagnement à la directrice et à l'équipe du syndicat :

1. A l'évaluation du SCoT dans la perspective de l'analyse des résultats de son application telle que prévue par le code de l'urbanisme dans un délai de six ans à compter de son approbation.

Pour ce faire, le(la) chargé(e) d'études sera amené(e) à :

- réunir les données et analyses disponibles, en prenant appui sur les outils d'observation, de suivi et d'évaluation du SCoT mis en place depuis son approbation (Référentiel des Territoires, Cahiers de l'observatoire) et en mobilisant les données complémentaires pouvant s'avérer utiles à la réalisation du bilan du SCoT,
- participer à la conception et à la rédaction du rapport du bilan du SCoT,
- participer au partage des résultats auprès des élus et des partenaires du syndicat.

2. A l'évolution du SCoT dans le cadre de la trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette, en déclinaison du SRADDET Grand Est.

Pour ce faire, le(la) chargé(e) d'études sera amené(e) à :

- préparer avec l'équipe les modifications à apporter au différentes pièces composant le dossier de SCoT,
- participer aux étapes de partage et de concertation du projet avec les élus, les personnes publiques associées et la population,
- participer à l'organisation et au suivi administratif de la procédure.

Missions complémentaires d'assistance et d'accompagnement

Le(la) chargé(e) d'études pourra également être amené(e) à participer avec l'équipe à la production de documents pédagogiques, à apporter des conseils aux collectivités et à participer à l'animation du syndicat.

Profil

Les candidats devront justifier d'un niveau Bac+5 minimum justifiant d'une formation supérieure ayant permis d'acquérir les connaissances nécessaires en matière d'urbanisme, de planification, d'environnement. Une expérience professionnelle sur des missions similaires serait appréciée.

Compétences requises : bonne connaissance de la planification territoriale, des documents d'urbanisme et des procédures réglementaires, gestion de données statistiques et cartographiques dans le cadre de l'évaluation des politiques publiques.

Qualités attendues : autonomie et capacité d'organisation, méthode et rigueur, approche pédagogique et illustrative, aisance rédactionnelle, qualité d'expression orale, aptitude au travail en équipe, esprit d'initiative.

Outils informatiques à utiliser : logiciels de bureautique (word, excel, powerpoint), outils cartographiques SIG (QGIS).

Permis B et véhicule personnel souhaitables.

Modalités pratiques

Emploi permanent à temps complet à raison de 39 heures 10 hebdomadaires avec 24 jours de RTT par an

Catégorie B, filière technique, cadre d'emplois technicien principal 2^{ème} classe, par voie statutaire ou contractuelle

Prise de poste au 1^{er} octobre 2024

Lieu de la mission : Syndicat DÉPART, 28 boulevard Victor Hugo – 10000 TROYES

Jours et Horaires de travail : les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

- plages obligatoires : 9h–11h30 et 14h–16h30
- plages variables : 7h45–9h, 11h30–14h (avec pause de 45 mn minimum) et 16h30–21h
- réunions tardives occasionnelles

Envoyez votre candidature (CV et lettre de motivation) jusqu'au 19/08/2024 à :

Monsieur le Président du Syndicat DEPART

28 boulevard Victor Hugo - 10000 TROYES

Tel : 03 25 71 88 98 - Mail : jean-pierre.abel@syndicatdepart.fr